

Lettre du Maire





31480

Téléphone/télécopie
05.61.83.12.59

Le Cabanial, le 14 janvier 2019

Mesdames, Messieurs, Chers administrés,

La situation d'extrême tension sociétale que traverse notre pays, donne une importance particulière aux traditionnels vœux, moment solennel qui permet à chacune et chacun de faire un bilan de l'année écoulée et de mesurer les perspectives qui s'ouvrent à nous.

Fasse que 2019 soit l'année de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale de cette France à deux vitesses, de ces deux mondes qui se percutent : d'un côté celle d'en «Haut» des grands décideurs institutionnels, des grandes entreprises, des revenus confortables, des grandes villes qui bénéficient des services publics dignes d'une société moderne du 21ème siècle. De l'autre, celle d'en «Bas» qui a de plus en plus de mal à assurer dignement son quotidien, celle de ce monde rural et de ces villes moyennes où les services publics s'en vont, les commerces ferment et l'emploi se fait rare.

Une grande concertation nationale vient d'être annoncée par le gouvernement. Au moment où je rédige cette lettre, je n'en connais ni le contenu, ni les modalités, si ce n'est que les maires, souvent mis à mal dans leur action de proximité, d'écoute et de dialogue vont être au cœur du dispositif. Ces maires qui sont les interlocuteurs privilégiés des citoyens. C'est l'occasion pour moi de réaffirmer et de saluer l'engagement et l'investissement de mon équipe municipale et celui des agents municipaux et de rappeler la disponibilité qui est la nôtre au service de tous.

C'est avec ferveur, sincérité et optimisme que je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une belle année 2019, bienveillante dans le respect et l'unité nationale retrouvée dans nos valeurs républicaines.

A chacune et chacun j'adresse mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur, de joie, de sérénité et de réussite.

Ce début d'année me donne l'occasion de vous rendre compte de la situation de notre commune, des projets en cours et surtout de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme auquel toute la population sera associée.

Notre situation financière est saine et peut faire face à la programmation de nouveaux investissements.

Au lotissement « La Serre » 39 lots sur 40 sont vendus. Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles.

L'année 2018 a été marquée par de nouveaux investissements.

- Aménagement avec une aide très importante du Conseil Départemental de l'entrée du village côté ouest.
- Réfection du cours de tennis et aménagement d'une aire de jeux à proximité.
- Goudronnage et aménagement des abords de la ferme du « Grand Rey » composée de quatre appartements.

Pour l'année 2019 d'autres investissements sont prévus notamment :

- L'aménagement d'une salle de réunion de 70 m² à l'ancienne école.

Pour ce dernier budget de la mandature (élections municipales mars 2020) un débat budgétaire aura lieu courant février au sein du conseil municipal qui portera sur la prévision de nouveaux investissements fin 2019, début 2020 en fonction de notre trésorerie et qui ne porteront pas atteinte à la fiscalité.

Révision du Plan Local d'Urbanisme :

Nous travaillons avec assiduité à l'élaboration de ce nouveau P.L.U dont l'intérêt au départ était le suivant :

- Harmoniser tous les règlements en matière d'urbanisme en évitant les doublons « règlement-intérieur et PLU » pour ce qui concerne les lotissements et les nouvelles constructions.
- Créer de nouvelles habitations dans les dents creuses à l'intérieur du bourg.
- Construire de nouvelles maisons dans les dents creuses au hameau d'En Durand.
- Réhabiliter certains bâtiments en pierre dans notre campagne en maison d'habitation.
- Protéger des espaces naturels et créer des chemins pédestres.

Notre projet d'aménagement et de développement durable sera soumis à la population lors d'une réunion publique qui aura lieu le 12 février 2019 à 18 h 30 à la salle des fêtes et vous permettra d'apporter vos suggestions.

Il est impératif que cette révision du P.L.U soit terminée d'ici la fin de l'année.

Je vous rappelle que les partenaires qui travaillent avec nous sur ce projet sont :

- Le bureau d'étude ateliers A.T.U.
- L'agence technique départementale (A.T.D).
- Le centre d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (C.A.U.E) avec la collaboration de Pays Lauragais, la communauté de communes « Terres du Lauragais », le Conseil Départemental, la D.D.T (Direction Départementale des Territoires), les Chambres Consulaires (agriculture, commerce, environnement).

Réflexion sur une possible fusion avec la commune voisine de Saint-Julia.

Le but est de créer une commune nouvelle (les communes nouvelles qui commencent à fleurir dans certaines régions de France) très soutenues par les pouvoirs publics et l'association des maires de France).

Cette fusion ne serait-elle pas une nécessité afin de créer un pôle secondaire attractif de 1000 habitants et ainsi rejoindre notre bassin de vie naturel en adhérant à la communauté des communes Revel et Sorézois.

J'ai beaucoup de considération à l'égard de mes collègues, élus de la communauté des communes « Terres du Lauragais » au sein de laquelle Le Cabanial est respecté et dans laquelle aussi je suis impliqué notamment au sein des commissions finances et économie.

Mais je continue de penser comme la majorité des élus de l'ancienne communauté des communes « Cœur Lauragais » que notre opposition à la création de cette nouvelle entité qui regroupe les trois anciennes communautés était parfaitement justifiée. Le Préfet en a décidé autrement !

Quelques éléments qui peuvent alimenter votre réflexion.

Historiquement : les communes de Saint-Julia et de Le Cabanial ont été très liées même si elles appartenaient à deux cantons différents.

1. La Poste (notre bureau de Poste, le facteur était de Saint-Julia).
2. Les commerces et l'artisanat de Saint-Julia avaient pavillon à Le Cabanial.
3. Les écoles primaires (avant la création du R.P.I en 1982) avaient des liens très étroits.
4. Le secrétariat de mairie : pendant des années il y a eu le même secrétaire de mairie pour les deux collectivités.

Aujourd'hui :

Nous sommes propriétaires du même groupe scolaire construit sur la commune de Saint-Julia avec Montégut-Lauragais, Roumens et Nogaret.

Sur le plan culturel et associatif il y a beaucoup de similitude avec un avantage net à Saint-Julia.

Sur le plan démographique, les deux communes sont à peu près équivalentes en surface : 1150 ha pour Saint-Julia, 850 ha pour Le Cabanial) et en habitants 426 pour Saint-Julia, 472 pour le Cabanial.

Il y a une bonne complémentarité dans les équipements des 2 communes.

Une bonne entente avec la population.

Bonne proximité avec la ville de Revel.

Si la fusion se réalisait, le siège social de la communauté des communes avec tous les centres administratifs seraient situés à 10 minutes de chez nous avec un accès routier convenable.

Aujourd'hui nous sommes situés à 25-30 minutes du siège de Terres du Lauragais à Villefranche-de-Lauragais avec un mauvais réseau routier.

Des rencontres entre élus des deux communes auront lieu prochainement. Il serait opportun d'organiser dans le courant de l'année des réunions publiques où les habitants pourront échanger et débattre.

Seuls les administrés des deux communes doivent décider de cette fusion, soit par référendum, soit par leur vote lors des prochaines élections municipales à une liste donc la profession de foi acte cette fusion.

Voilà pourquoi cette année 2019 est cruciale pour l'avenir de notre pays, de notre société, mais aussi de notre commune.

Bien chaleureusement !

Le Maire,

Bernard VALETTE.

